



**Commune de  
Montanaire**

## **ENQUETE PUBLIQUE**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, notamment la loi sur les routes du 10 décembre 1991, la Municipalité de la Commune de Montanaire soumet à l'enquête publique du 27 avril 2024 au 26 mai 2024 :

**1. Le projet de réaménagements routiers concernant la rue du Village et la route de Prahins à Chanéaz, comprenant :**

- La réfection des chaussées
- La construction de trottoirs
- La modification des zones d'arrêt des transports publics

**2. La modification des limites entre la parcelle n° 2010 et le DP 63.**

- Cadastration d'une surface d'environ 13 m<sup>2</sup> provenant du domaine public DP63 et groupement à la parcelle 2010.
- Décadastration d'une surface d'environ 13 m<sup>2</sup> provenant de la parcelle n° 2010 et groupement au solde du domaine public DP 63.

Le dossier, établi par le bureau NPPR Ingénieurs et géomètres SA à Moudon, est déposé au Greffe municipal où il peut être consulté durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous.

Durant le délai d'enquête, les observations ou oppositions éventuelles doivent être adressées, sous pli recommandé, à la Municipalité ou consignées sur la feuille d'enquête.

La Municipalité